



**DÉCLARATION AU NOM DE L'AUSTRALIE, DU CANADA ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE
(GROUPE CANZ) LORS DE LA CENT ONZIÈME SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**POINT 6(C) DE L'ORDRE DU JOUR : Élimination de tout vestige du programme d'armes
chimiques syrien de l'ère Assad**

Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de m'adresser aujourd'hui au Conseil au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Depuis la dernière réunion du Conseil, nous avons constaté des opportunités et des défis en Syrie, mais également certains progrès.

Le programme d'armes chimiques du régime d'Assad a occupé une grande partie du temps de ce Conseil pendant plus d'une décennie. Il a entraîné des répercussions considérables sur les victimes de l'utilisation d'armes chimiques. Le mois dernier, l'OIAC a publié le cinquième rapport de l'Équipe d'enquête et d'identification (IIT), qui a conclu qu'il existait des motifs raisonnables de croire que le 1er octobre 2016, « un hélicoptère [...] de l'armée de l'air arabe syrienne a largué au moins un cylindre de gaz sous pression jaune qui a touché un réseau de grottes dans la vallée de Ouadi al-Aanz à Kafr Zeïta, » et que « lors de l'impact, le cylindre s'est rompu et a libéré du chlore gazeux, qui s'est dispersé dans la vallée de Ouadi al-Aanz, blessant 35 personnes identifiées et en affectant des dizaines d'autres. » (S/2478/2026, page 2.) Près de dix ans après les faits, l'OIAC a pu attribuer cette attaque à l'utilisation d'armes chimiques et nommer ses auteurs.

La collaboration entre les nouvelles autorités syriennes et le Secrétariat technique nous a permis d'entrer dans une nouvelle ère dans le domaine des enquêtes sur l'utilisation d'armes chimiques. Il s'agit d'une étape importante vers la responsabilisation. Nous saluons ces avancées, qui montrent que nous sommes à un moment propice. Le Secrétariat, les autorités syriennes et tous les États parties établissent des relations de confiance et de compréhension. Grâce à celles-ci, nous pouvons détruire de manière vérifiable toutes les armes chimiques restantes en Syrie, résoudre les questions en suspens liées au programme d'armes chimiques de la Syrie et parvenir à la responsabilisation pour l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. Nous remercions le Secrétariat pour ses exposés et la Syrie pour les informations qu'elle a fournies sur ses efforts. Nous constatons l'élargissement des équipes syriennes, avec l'inclusion de plusieurs organismes gouvernementaux différents, et tous les défis de coordination qu'une entreprise aussi complexe nécessite.

Cependant, nous reconnaissons qu'il s'agit d'un processus que nous menons tous ensemble et qui reste semé d'embûches. Le dernier rapport du directeur général et les notes du représentant permanent de la Syrie montrent que la coordination est un défi, et que les lacunes en matière de capacités et les retards pourraient entraîner la perte ou le détournement de matières préoccupantes. Nous encourageons la Syrie et le Secrétariat technique à poursuivre leurs efforts de coopération, d'enquête et de transparence à mesure que ces défis se présentent.

Lors de la trentième session de la Conférence des États parties, celle-ci a chargé le Conseil d'examiner et de se prononcer sur le rétablissement des droits et privilèges de la Syrie au sein des organes décisionnels de l'OIAC. Nous estimons que la Syrie est sur la bonne voie, mais nous reconnaissons que les défis auxquels elle est encore confrontée font que le moment n'est pas

opportun pour prendre une telle décision. Nous encourageons le Conseil à réexaminer cette question en juillet de cette année.

Lors de notre dernière réunion, le CANZ a exhorté les membres de l'OIAC à aider à fournir des ressources suffisantes au Secrétariat technique afin qu'il puisse remplir ses mandats clairs en Syrie. La Syrie a également besoin de soutien. Elle a besoin d'aide pour soutenir le Secrétariat en Syrie ; elle a besoin d'aide pour mettre en place ses capacités nationales ; et elle aura besoin de soutien pour mener à bien la destruction vérifiable des éléments finalement identifiés et déclarés du programme de l'ère Assad. Ce soutien peut être financier, il peut être en nature, mais il devra également être politique afin que, lorsque la Syrie demandera de l'aide pour faire face à cet héritage toxique, l'OIAC, le Secrétariat et les membres de l'Organisation puissent répondre favorablement. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande réfléchissent à la manière dont nous pouvons soutenir ces efforts, et nous invitons les autres pays à réfléchir de manière créative au soutien qu'ils peuvent offrir à la Syrie.

Monsieur le Président, le CANZ réitère son soutien indéfectible à la mise en œuvre intégrale de la Convention sur les armes chimiques. Les armes chimiques sont inhumaines et menacent nos moyens de subsistance si elles tombent entre de mauvaises mains. Nous restons attachés à la transparence, à la responsabilité et au respect intégral de la Convention, y compris en Syrie, afin de soutenir la paix, la stabilité et la prospérité mondiales.

Merci, Monsieur le Président.